

Assises européennes de la transition énergétique – 19^{ème} édition
Genève, 30 janvier 2018

La politique énergétique et climatique de la Suisse

Roger Nordmann, Conseiller national (Député), Lausanne,
Président de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie
Rapporteur de commission sur la loi sur le CO2 et sur stratégie énergétique 2050

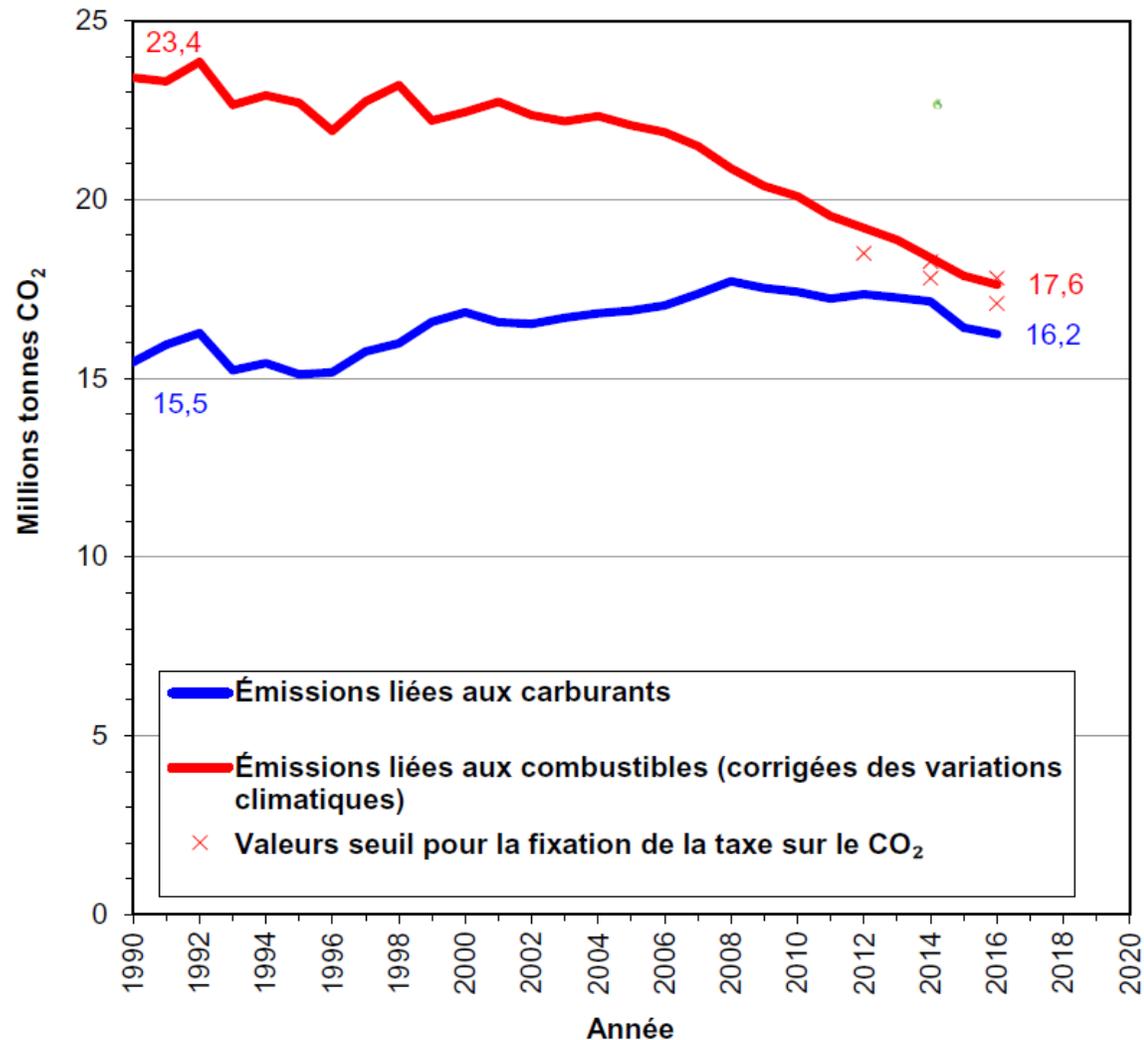
Président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales
Président de Swissolar

Politique climatique substantielle dès 2008

- Objectif 2020: -20% émissions GES.
 - Taxe CO2 combustibles, progressivement augmentée à fr. 96/to Co2
 - Utilisation du produit:
 - 2/3 restitué aux entreprises et aux ménages
 - 1/3 destiné au subventionnement des bâtiments.
 - Système ETS pour l'industrie lourde au lieu de la taxe (~10% des émissions en CH)
 - PME: exemption de la taxe si engagement contractuel de réduction.
- Globalement: effet très important sur le bâtiment (aussi via information et formation professionnelle):

Emissions de CO2 d'origine énergétique en Suisse

(hors aviation internationale)



Constat cinglant:

Si mesures prises: effet

Sans mesures: pas d'effet

Electricité, puis Fukushima

- 2008: premier tarif d'injection (énorme engouement – moyens insuffisants)
- financement modeste efficacité électrique
- Suite à Fukushima 2011: proposition de stratégie énergétique globale (Sortie du nucléaire. Toutes les énergies, pas que l'électricité).
- Long processus législatif, y compris référendum.
- Nouvelle législation approuvée par 58% des votants le 21 Mai 2017
- Finalement, effet pédagogique très favorable

La législation adoptée le 17 mai 2017

- Interdiction de la construction de nouvelles centrales nucléaires (pas de limite légale durée au parc existant).
- Remplacement par une production électrique renouvelable additionnelle (financement de la moitié).
- Le «programme bâtiment» est renforcé et simplifié. Il est étendu aux bâtiments chauffés à l'électricité.
- Davantage de déductions fiscales pour l'assainissement du bâtiment
- Véhicules: normes européennes de 95 et 147 grammes CO2/KM.
- De maigres mesures d'efficacité électrique ont été adoptées.

Conjonction de mesures qui interagissent entre elles pour produire une politique globale.

Prérequis: le discours de la transition énergétique clairement assumé

Merci de votre attention

Transparents disponibles sous

www.roger-nordmann.ch

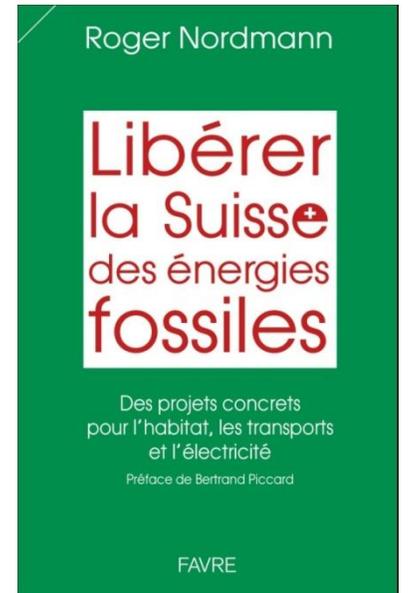
(Présentation SE 2050: www.roger-nordmann.ch/mooc)

Site du ministère:

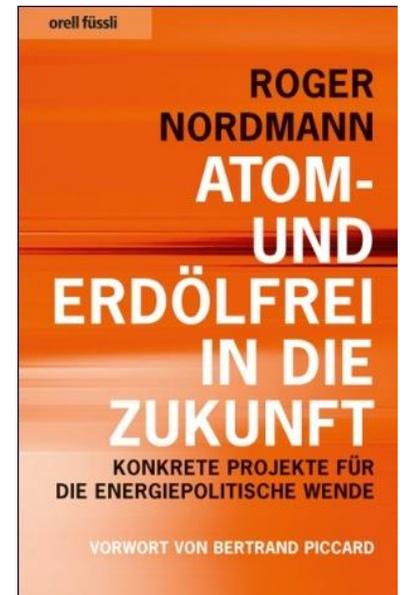
Energie: www.ofen.admin.ch

Climat: www.bafu.admin.ch

www.swissolar.ch



2010



2011